



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



Nos étudiants d'aujourd'hui sont vos talents de demain

Nous investissons pour développer les compétences et vous permettre de

PREPARER demain

- intégrer une vision dynamisante novatrice
- bénéficier de l'expérience internationale des jeunes
- profiter de collaborateurs opérationnels sur les nouvelles technologies

REEMPLIR votre rôle social et sociétal

- favoriser l'insertion des jeunes
- soutenir une école de proximité
- multiplier les passerelles écoles / entreprises

VALORISER votre capacité à innover

- en privilégiant des pédagogies innovantes
- en faisant vivre l'innovation par les projets
- en apprenant avec les outils du numérique

MISER sur les hauts potentiels

- rechercher l'agilité et l'ouverture d'esprit
- primer la capacité à relever les défis
- promouvoir l'esprit entrepreneurial

MENER une veille technologique

- former les apprenants sur des équipements de pointe
- conserver aux écoles le rôle de catalyseur d'idées
- permettre le recrutement de professionnels experts

PREPARER demain

- augmenter votre attractivité auprès des étudiants
- initier la relation avec vos futurs talents dès leur formation
- renforcer votre image et votre notoriété

REALISATIONS 2022

- Cycle de conférences au profit de l'ensemble des étudiants autour de grands enjeux sociétaux : diversité et inclusion, RSE, égalité hommes femmes,...
- Séminaires internationaux
- Fresque de la diversité
- Réalisation de nouveaux modules e-learning

PROJETS 2023

- Continuité des initiatives 2022 (listées ci-contre) pour valorisation dans la durée
- Mise en place du badge Act'RSE



Transformez votre Taxe en investissement !

Une école de

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
EDUCATION

SUP de V en quelques mots ...

SUP de V est l'école de référence des métiers commerciaux et du management de la performance durable de l'entreprises sur ses fonctions transversales (RH, gestion, QSE), SUP de V met l'innovation et une démarche rigoureuse au service des parcours pour une ascension vers la réussite.

5 Campus en Ile-de-France : Paris, Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet, Enghien-les-Bains, Pontoise, et 1 campus en ligne.

SUP de V en CHIFFRES

- 3700 étudiants
- 90% de réussite aux examens 2022
- 90% d'insertion professionnelle à 7 mois
(des diplômés 2021 sur les titres niveaux 6 et 7)

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



5 OU 15 MAI*
Prélèvement unique du solde de la taxe d'apprentissage

* dates d'exigibilité des cotisations sociales - article R243-6 du code de la sécurité sociale)



A COMPTER DU 15 JUILLET
Reversements aux établissements bénéficiaires

AVRIL
Communication par les entreprises des éléments comptables via la DSN (Déclaration sociale nominative)



DU 25 MAI AU 7 SEPTEMBRE
Choix des établissements bénéficiaires sur la plateforme de la Caisse des Dépôts, SOLTéA, avec les identifiants demandés sur Net-Entreprises



A partir de 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage aux écoles évolue : >>> en effet, c'est via la plateforme **SOLTéA**, développée par la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)** que vous pourrez affecter un pourcentage de votre solde de taxe d'apprentissage 2023 à SUP de V.

Les informations pour nous trouver sur la plate-forme SOLTéA

- ▶ Siret : 88930797100024
- ▶ Raison Sociale : ECOLE SUPERIEURE DE VENTE ET DE MANAGEMENT
- CCI PARIS ILE DE FRANCE EDUCATION
 - ▶ Sigle : SUP DE V
 - ▶ UAI : 0783672T



CONTACTS

Pour tout complément d'informations :

Céline VITHE - 06 21 05 43 34 - cvithe@supdevente.fr

Jean-Noël SCIACCA - 06 74 90 02 21 - jnsciacca@supdevente.fr

Tél. : 01 39 10 78 78 - entreprise@supdev.fr